

Ecole élémentaire Lucie Aubrac de Pont-Péan

Compte-rendu du conseil d'école du jeudi 5 février 2015

Un tour de table de présentation ouvre la séance à 18h.

Sont présents :

• Les enseignants de l'école : M Dham Gérald (directeur et enseignant en CM1), Mme Robert et M Garnier (enseignants en CP), Mmes Monot et Lemoine (enseignantes en CE1), Mme Roptin et M Désille (enseignants en CE2), Mmes Perry et Perrot-Merlet (enseignantes en CM2).

Les parents : Mme Boudier-Aebischer, Mme Prigent, Mme Renouard, Mme Robert, Mme Menudier, Mme Droesbeke, Mme Bidault, M Décamps, M Leclerc.

La mairie : Madame Blouin, représentante de la municipalité-adjointe éducation.

Excusés : Monsieur Gaudin Jean-Luc, maire de Pont-Péan, Mme Marchix, Mme Gibbes et M Jan.

A l'ordre du jour :

1. Effectifs au 05/02/2015 et prévisions rentrée 2015-2016.

Classes	CPA	CPB	CE1A	CE1B	CE2A	CE2B	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B	Total
Nombre d'élèves	25	26	24	24	25	24	21	23	26	25	243

Nombre de classes	Nombre d'élèves	Moyenne de l'école
10	243	24,3

Les prévisions pour la rentrée de septembre 2015 sont de 240 élèves ce qui semble être suffisant pour conserver les classes actuelles.

2. Fonctionnement de l'école

2.1 - PROJETS PÉDAGOGIQUES EN COURS ET À VENIR,

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre a été un moment fort pour la communauté éducative, les enfants et les Pont Péannais. Presque toute l'école était présente. Les enfants étaient sérieux et solennels.

Ce moment s'est poursuivi à l'espace Beausoleil autour de l'exposition des réalisations de toutes les classes.

Ce thème du devoir de mémoire n'a pas l'occasion d'être fréquemment abordé. Les enfants étaient très investis et semblent avoir saisi la portée de l'évènement.

Cérémonie du 8 mai

Une exposition à Beausoleil aura lieu les 6 - 7 et 8 mai. Une visite de cette exposition est prévue par l'école. Afin de rester dans le même état d'esprit que celui de la cérémonie du 11 novembre, il est proposé qu'une délégation d'élèves participe à la cérémonie. Les enseignants n'y sont pas défavorables, néanmoins Mr Garnier (enseignant de CP) indique qu'il serait aussi intéressant de voir l'impact spontané qu'à eu la cérémonie du 11 novembre sur la venue des familles à la cérémonie du 8 mai.

Test piscine

Le 24 mars aura lieu le test piscine pour l'entrée au collège.

Projet musique/danse du monde (CP et CE1)

Les séances ont commencé avec Nora auprès des CP/CE1. A raison de 45 min/semaine, les enfants abordent ce projet musique/danse du monde où se mêleront diverses cultures (Afrique, Asie, Amérique). Un carnet de voyage sera créé et un spectacle avec chant et danse sera proposé le 18 juin.

Intervention de la gendarmerie (Permis piéton (CE2) et Internet (CM2))

La gendarmerie est intervenue en janvier dans les classes de CE2 pour décrire le permis piéton. Un petit livret et un support DVD seront remis à chaque élève à l'issue d'un QCM prévu le 12 mars lors de la seconde visite de la gendarmerie.

De même, les CM2 ont été sensibilisés par la gendarmerie sur les dangers du téléphone portable et d'Internet via les réseaux sociaux. Le 12 mars la gendarmerie remettra un livret à chaque enfant suite à un petit examen sur l'utilisation de la messagerie.

Classe de mer (CE2)

La classe de mer se déroulera du 31 mars au 3 avril au centre nautique de Pléneuf-Val-André et concernera 49 élèves.

Le financement des 8 700€ du séjour est réparti entre la mairie (3500€), les familles (75€/enfant) et l'APE (complément nécessaire).

Une intervention de l'association enfance et partage, ainsi que de la Ligue Contre le Cancer sont prévues mais les dates ne sont pas encore définies

Sortie USEP et sortie de classe des cycles 2

Actions Cycle 2	Modalités d'organisation	Noms des enseignants	Niveau de classe	Dates et lieux des rencontres
Kinball+ jeux de lutte	Animateur USEP	G.Robert C Garnier ML Lemoine V Monot	CPA CPB CE1B CE1A	Vendredi 6 février (matin) au complexe sportif de Pont-Péan Vendredi 6 février (après-midi) au complexe sportif de Pont-Péan Lundi 9 mars (après-midi) au complexe sportif de Pont-Péan Vendredi 13 mars (matin) au complexe sportif de Pont-Péan
Orientation	CPC Cantine Pas de cantine	C.Garnier G.Robert ML.Lemoine V.Monot	CPB CPA CE1B CE1A	Mardi 31 mars (après-midi) au Parc des loisirs de Chartres Vendredi 3 avril (après-midi) au centre équestre de Fénicat
Sortie préhistoire CE1	Pas de cantine	ML.Lemoine V.Monot	CE1B CE1A	Mardi 05/05/15 à Saint Just

Sortie USEP et sortie de classe des cycles 3

Actions Cycle 3	Modalités d'organisation	Noms des enseignants	Niveau de classe	Dates et lieux des rencontres
kinball + tchoukball	CPC + animateur USEP	G.Roptin	CE2A	Jeudi 26 mars (matin) au complexe sportif de Pont-Péan
		I.Perry L.Bitauld	CM2A CM2B	Jeudi 26 mars (après-midi) au complexe sportif de Pont-Péan
base-ball	Comité départemental de base -ball	G.Dham I.Perrot-Merlet	CM1A CM1B	Mardi 2 juin Complexe sportif d'Orgères
	Cantine ?	L.Bitauld	CM2B	Mardi 9 juin Complexe sportif de Bourgbarré
Balle au pied	CPC + CD 35 foot Cantine ?	G.Roptin J.Désille	CE2A CE2B	Jeudi 4 juin à Bourgbarré
+ Archives	Pas de cantine	G.Dham I.Perrot-Merlet	CM1A CM1B	Lundi 11 mai Centre ville de Rennes + archives municipales Rennes
Orientation	Cantine	J.Désille	CE2B	Mardi 30 juin (après-midi) centre ville de Bruz
Visite Moyen-Age CM1	Pas de cantine	G.Dham I.Perrot-Merlet	CM1A CM1B	Lundi 01/06/15 à Fougères
Visite collège	Pas de cantine Pas de cantine	I.Perry L.Bitauld	CM2A CM2B	Jeudi 26 février à Chartres de Bretagne Lundi 23 février
Visite Terra Botanica CM2	Pas de cantine	I.Perry L.Bitauld	CM2A CM2B	Lundi 18 mai à Angers

A noter que les sorties orientation demanderont un nombre important de parents pour encadrer, et que sans un encadrement suffisant, elles ne pourraient être maintenues.

2.2 - BUDGET ALLOUÉ À L'ÉCOLE (INFORMATION GÉNÉRALE),

Mme Blouin indique que le budget de fonctionnement a été voté en début d'année et celui-ci devient de plus en plus serré avec une dotation de l'Etat à la baisse, couplé à une non-augmentation des impôts sur la commune depuis 7 ans. Ce budget ne comportera donc pas d'augmentation notable. (2014 : 23335€ - 2015 : 23650€)

D'une manière générale, les budgets communaux sont de plus en plus serrés. Il sera demandé un effort d'économie pour tous les postes de dépenses, y compris le fonctionnement de l'école. En ce sens, une économie sur les dépenses liées à l'énergie doit être réalisée. EDF fera une journée de sensibilisation auprès des agents communaux, d'élèves de l'école (CM2) et des particuliers qui le souhaitent.

Aussi, de nouvelles directives venant du Ministère seront appliquées dans les écoles (sensibilisation à l'environnement), et se déclineront autour de divers projets.

2.3 - ELABORATION DU PPMS (PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÉCURITÉ),

Ce plan est présenté par M DHAM et vise à faire du confinement dans les classes en fonction d'un risque (exemple : accident de camion transportant des matières dangereuses sur la 4 voies de Pont Péan) afin de mettre en sûreté les enfants.

Un exercice d'entraînement de ce PPMS sera réalisé le 19 mars entre 9h30 et 10h30.

2.4 - RESTAURANT SCOLAIRE,

Les travaux liés à l'agrandissement du restaurant scolaire démarreront un peu avant l'été, et se poursuivront durant les congés scolaires pour une mise en service à la rentrée scolaire 2015. Durant la période des travaux, le restaurant restera opérationnel. Ces travaux permettront d'avoir une salle de restauration pour les maternelles et une salle pour les élémentaires. Un travail important sera réalisé sur l'acoustique de la nouvelle et de l'ancienne salle (disposition des espaces, intégration d'un hall avec SAS d'entrée, isolation sols et murs, isolation machine à laver).

Le système de restauration passera également en liaison froide (livré froid et réchauffé/cuit sur place, tandis que le système actuel livre les aliments déjà chauds).

Le montant des travaux est estimé à 450 000 €.

La cuisine centrale de Chartres de Bretagne sert aujourd'hui 1 500 repas chauds/jour sur les communes avoisinantes. Elle aussi va faire l'objet de travaux d'agrandissement, afin d'atteindre les 2000 repas/jour et en liaison froide.

A la rentrée de septembre, un livret sur la cuisine centrale sera fourni. Il est également prévu une commission sur l'introduction du bio, des produits locaux et de saison dans les menus.

Le tarif des repas a été abordé et la mairie nous a indiqué que chaque repas est acheté 4.29€ (même tarif pour chaque commune). Le coût réel de la cantine avec la garderie est de 6.49€.

Ensuite, chaque commune applique le tarif qu'elle souhaite en tenant compte de critères qu'elle définit (ce qui explique les écarts entre les communes). A Pont Péan, est intégré le prix de l'encadrement. Aussi, les tranches sont plus nombreuses que dans d'autres communes, fonction des revenus des familles et de leur quotient familial.

2.5 - LISTES DE FOURNITURES DEMANDÉES AUX PARENTS.

Les listes des fournitures scolaires des CP, CE1 et du cycle 3 restent à l'identiques à celles des années précédentes. Cette liste est présentée comme raisonnable par rapport à celle recommandée par le ministère, beaucoup plus fournie. Un budget/enfant alloué par la commune permet de compléter ces fournitures, mais comme expliqué plus haut, le gel du budget attribué au fonctionnement de l'école ne permettra pas d'alléger la liste des fournitures demandée aux parents.

Dans le questionnaire proposé aux parents, il apparaît que 69 personnes interrogées sont favorables à la commande groupée contre 14.

Il semble cependant difficile pour l'APE de s'occuper de cette tâche car elle devrait être réalisée durant la période de préparation de la fête de l'école qui mobilise tous les membres. Cela demanderait une gestion de commandes et de stocks importants, et de nombreux volontaires le jour de la remise des fournitures. Cela n'a jamais été fait auparavant, mais certains membres de l'équipe se disent néanmoins prêts à se renseigner pour voir ce qui pourrait être fait (voir auprès d'écoles qui l'ont déjà mis en place par exemple), à condition que se mobilise une aide complémentaire de volontaires.

3 - QUESTIONS DIVERSES

La fête de l'école aura lieu le vendredi 26 juin 2015.

Suite au questionnaire envoyé aux familles concernant la cantine, 116 réponses ont été recensées. Toutes les réponses ont été remises aux enseignants et à la mairie. Par manque de temps, tous les points n'ont pu être abordés lors de ce conseil de classe, et seuls les plus récurrents ont été traités.

Les principaux sont :

-les horaires décalés entre les maternelles et les élémentaires : la mairie annonce qu'une commission éducation exceptionnelle pourra être provoquée pour aborder ce sujet, car il semble qu'une dérogation puisse être demandée au rectorat (indique Mme Lemoine, enseignante de CE1). Sinon, une explication pourra être donnée lors de la réunion de rentrée.

- le manque de places sur le parking et le stationnement des voitures pêle-mêle lors de la sortie des classes : la mairie ne peut rien hormis faire intervenir occasionnellement la gendarmerie.

-la mise en place d'un auvent pour les enfants attendant les parents au portail : un devis sera réalisé.

A la question « comment ont-été évoqués les attentats de ce début d'année », l'équipe éducative indique que le sujet a bien été abordé dans chacune des classes. Cela a d'ailleurs été l'objet d'échanges riches et porteurs de réflexion. Il n'a pas été retenu de réunir les enfants sur un temps collectif (minute de silence en réunion) tout d'abord pour des raisons de météo ce jour là, mais aussi parce qu'il est apparu aux enseignants que certains enfants auraient pu se sentir mal à l'aise (certains ayant signifié une angoisse par rapport à un possible jugement des autres, une peur des amalgames).

Cependant, les questions soulevées continueront d'être abordées au travers de contenus pédagogiques à venir, et à distance de l'émotion vive suscitée par les évènements.

La séance est levée à 20h10.